

***LE TERRAIN :**

Adresse exacte de l'installation à contrôler :

*Références cadastrales, section :n° parcelle(s) : Surface :

***LE VENDEUR :**

Monsieur Madame Personne morale Succession

Dénomination si personne morale :

Nom : Prénom :

Tél. fixe : Tél. mobile :@ :

L'ACHETEUR (si connu):

Monsieur Madame Personne morale

Nom : Prénom :

Tél. fixe : Tél. mobile :@ :

***LE NOTAIRE :**

NOM /Dénomination :

Adresse complète :

Tél. :@ :

L'AGENCE IMMOBILIERE (si intervenante):

Dénomination :

Agent en charge de la vente et tel mobile :

Adresse :

Tél. :@ :

***PERSONNE A CONTACTER POUR LA PRISE DE RENDEZ-VOUS :**

le vendeur l'acheteur le notaire l'agence immobilière

Autre, nom : Tél :

***PRISE EN CHARGE DE LA FACTURATION :**

Le vendeur/propriétaire L'acheteur Le notaire Personne morale

Dénomination si personne morale :

N°SIRET :APE/NAF :

Nom : Prénom :

Adresse de facturation :

Je m'engage à payer 319,00 € TTC par dispositif contrôlé ; Nombre de dispositif(s) à contrôler :

Envoi du compte-rendu de visite par courrier à : adresse facturation adresse terrain Notaire Agence immo.

Date :

Cachet et signature :

* informations obligatoires et nécessaires à la validation de votre rendez-vous.

Afin de préparer au mieux cette visite, nous vous remercions de **rendre accessible l'ensemble des regards de visite (fosse toutes eaux, bac à graisse, regards de répartition et de bouclage...)** et de **réunir tous les documents techniques** éventuellement en votre possession (factures de mise en place, plan des installations d'assainissement, caractéristiques des ouvrages, ...), ainsi que les factures correspondant à la dernière vidange effectuée. Le bon de prise en charge des matières de vidange remis par le vidangeur doit **obligatoirement être tamponné** par le site de traitement sur lequel les boues sont éliminées.